

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Sous Covid-19, ils augmentent les tarifs de transport

DEPUIS plus d'une semaine, la plupart des "clandos" font systématiquement payer aux usagers le double du montant de leur trajet habituel. Unanimement, ils disent compenser la perte de leurs recettes occasionnée par la réduction du nombre de passagers transportés. En ont-ils le droit ? La mesure est-elle appliquée dans tous les sites d'exploitation ? Le nombre de personnes à transporter sous Covid-19 est-il respecté ?

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

UN homme est debout au petit carrefour des "Portes rouges". Costume gris et paire de chaussures marron, son visage est en partie couvert par un masque en tissu. Prévention contre le coronavirus oblige ! Et alors que le petit marché aux vivres commence à bruire autour de lui en ce début de semaine, il cherche un transporteur devant le conduire sur la Voie-Express. Un véhicule à usage de clando arrive. Le monsieur lui fait signe de s'arrêter. Le conducteur, un jeune homme aux cheveux ébouriffés, s'immobilise devant lui. Mais avant même qu'il ne s'embarque à bord du véhicule, l'automobiliste lui signifie, d'un geste de deux doigts levés, qu'il devra payer 200 francs à sa descente. "Comment ça ? On nous a pourtant dit que pendant le confinement, les prix ne devaient pas être touchés", lance le passager, tout ébahi. Mais il finit tout de même par monter. Le conducteur, lui, reste de marbre. Entre-temps, à bord d'un autre clando dans lequel nous venons de prendre place, nous interrogeons le chauffeur sur les raisons de cette hausse du prix du transport. Surtout que, faisons-nous observer, aucune augmentation du prix du carburant à la pompe, souvent invoquée par les transporteurs pour justifier la majoration des tarifs, n'a été enregistrée ces derniers temps. Au contraire, une légère baisse de ce prix a même été opérée, consécutivement à la chute vertigineuse des cours du pétrole. Un argument qu'acquiesce d'ailleurs d'un signe de tête l'autre passager assis à la droite de l'automobiliste. "C'est pour compenser les pertes occasionnées par les mesures

gouvernementales, qui nous demandent de n'embarquer que trois personnes", répond le conducteur.

"Mais pour le moment, nous ne pouvons pas nous contenter de deux clients seulement par tour. Surtout que le temps de travail est réduit à cause du couvre-feu".

Assis sur la banquette arrière, nous comprenons alors que nous avons affaire à un individu soit peu ou mal informé. Soit alors porté par la défiance envers l'autorité. D'autant que l'augmentation du prix du transport ne se justifie pas, de surcroît en cette période de Covid-19, synonyme de baisse de toutes les activités. De plus, ce dernier fait une interprétation erronée des directives gouvernementales. Nous essayons donc de lui faire comprendre que dans les trois personnes dont il parle, il y a lui-même et seulement deux passagers. Mais, dans sa tentative d'embarquer un troisième client, nous concluons que notre transporteur faisait partie de ces je-m'en-foutistes pour qui, malgré la sen-



Des «clandos» opérant dans la zone Voie-Express-Beau-Séjour. Certains d'entre eux continuent à «surcharger», en dépit de la menace du Covid-19 et de l'augmentation unilatérale du prix du trajet.

sibilisation menée à ce sujet, le coronavirus ne serait qu'une vue de l'esprit.

Et, si cette hausse des tarifs est effective, elle ne concerne, cependant pas, tous les sites d'exploitation des "clandos". Elle l'est davantage dans des zones à faible fréquentation des instances de régulation et de contrôle. Le cas de Plein-Ciel Bissegue, l'ENS, marché Ambowe-Alibandeng,

etc. "Lorsque la situation reviendra à la normale, nous allons à nouveau appliquer les anciens tarifs. Mais pour le moment, nous ne pouvons pas nous contenter de deux clients seulement par tour. Surtout que le temps de travail est réduit à cause du couvre-feu", estime un transporteur du site de l'ENS. Il est vrai que les opérateurs de Nzeng-Ayong-SGA, Der-

rière-La-Prison-Charbonnages, Charbonnages-Kalikak et des autres sites visités, n'en pensent pas moins, notamment lorsqu'arrivent les heures de pointe. Mais la peur qu'ils ont encore du policier et du gendarme, qui veille sur le nombre de personnes embarquées, en cette période de crise du Covid-19, limite quelque peu leurs mouvements.

Nécessaire rappel à l'ordre

ON
Libreville/Gabon

INCONSCIENTS est peut-être le mot qui sied pour qualifier certains transporteurs périurbains de Libreville. Non seulement ils se sont offert le luxe d'augmenter le prix du trajet sans en être, jusque-là inquiétés, mais en plus, leur comportement dans l'organisation

du transport est à contre-courant des mesures anti-Covid-19 décrétées par le gouvernement. "Il n'est pas rare de voir nombre de ces clandos avoir à leur bord plus de deux passagers, surtout aux heures de pointe", témoigne un résident de Plein-Ciel Bissegue. Et "lorsque vous leur en faites la remarque, c'est à peine s'ils ne vous envoient pas paître", ren-

chérît un autre. Mais dans ce concert de critiques formulées à l'endroit des clandomen, les usagers seraient-ils exempts de reproches ? "Que peut-on reprocher à des personnes pour qui ces véhicules constituent le seul moyen de transport pour vaquer à leurs occupations ? C'est facile de dire qu'on n'est pas obligé de monter dans des voitures ayant plus de trois per-

sonnes à bord car, que nous propose-t-on en retour ? La marche à pied, comme au bon vieux temps ?", interroge une femme, qui se rendait à son lieu de travail. Force restant à la loi, il apparaît ici le nécessaire rappel à l'ordre pour amener les transporteurs au respect du nombre de personnes à bord de leurs véhicules.